



Séparation pacs / séparation de biens

Par **slim25**, le **23/03/2010 à 15:32**

Bonjour,
Je suis séparé depuis le 1er août 2009, dé-pacsé depuis le 31 septembre 2009.
Nous avons acheté en juillet 2007 une maison en indivision.
A ce jour et depuis le 1er septembre 2009 je paie seul les traites de la maison.
Mon ex conjoint ayant déménagé et étant au chômage.
Les traites de la maison étant élevées puisque calculées sur la base de 2 salaires, j'ai sous loué 2 chambres à 2 amies à moi. Ces locations sont déclarées.
Avec mon ex-conjoint nous avons décidé d'attendre pour vendre la maison, attendre que le marché reprenne pour ainsi ne pas perdre d'argent sur cette maison.
Jusqu'à aujourd'hui, tout se passait bien, mais malheureusement quand il y a séparation, les choses se finissent toujours pas mal se passer.
Ce dernier estime que les 2 chambres louées paie "sa part" de la maison.
Alors que non pas du tout, je paie seul les traites de la maison et j'ai sous loué 2 chambres pour pouvoir m'aider car je n'y arrivais pas...
Que m'est il possible de faire ? Si je vend la maison maintenant étant donné que j'ai payé seul les traites depuis septembre comment cela va t il se passer ?
Que m'est il possible de faire pour me protéger, merci d'avance.
Cordialement

Par **fif64**, le **23/03/2010 à 15:51**

Il est propriétaire de la maison, donc il a droit à la moitié des loyers des deux chambres.
cette part s'imputera sur les traites qu'il aurait du rembourser.

Par **slim25**, le **23/03/2010 à 15:53**

Merci pour votre réponse rapide.
Dans le cas d'une séparation comme la mienne, est il possible de faire établir que même si la maison lui appartient pour moitié, je continue à résider seule dans la maison, et que je paie seule les traites ?

Par **fabienne034**, le **23/03/2010 à 15:59**

bonjour,
Il a droit au loyer d'une des chambres louées et doit payer le solde, si vous le faites à sa place, il vous doit récompense, ce sont des problèmes qui doivent être réglés au moment de la séparation par convention
pour tout savoir sur le pacs
<http://www.fbis.net/pacscreation.htm>
allez en bas de page à rupture